



Cfdt:

53

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

DIMANCHE 21
JANVIER



53

Loi immigration
Xénophobe, raciste, discriminatoire



53

Confédération Générale du Travail
Force Ouvrière Mayenne



RETRAIT



Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

LAVAL MANIFESTATION
10h30

Parvis des droits de l'Homme



53



Union syndicale

53





RETRAIT DE LA LOI ASILE-IMMIGRATION dite loi Darmanin Marchons pour la Liberté, l'Égalité, la Fraternité

Dénoncée par les organisations syndicales et étudiantes, les ONG, les associations de défense des droits des étrangers, ainsi que la Défenseure des Droits, la loi asile-immigration dite loi « Darmanin » a été votée main dans la main par les parlementaires de la « majorité » présidentielle, la droite et l'extrême droite, le 19 décembre après de basses manœuvres politiciennes. Ce sont 349 députés dont 88 députés du Rassemblement national qui ont voté pour et 186 contre.

Ce texte issu des travaux de la commission mixte paritaire restera dans l'histoire comme une tache sur notre démocratie.

Il est discriminatoire, xénophobe et stigmatisant. Il porte atteinte aux droits fondamentaux des étrangers en remettant en cause le droit du sol et le regroupement familial. Il introduit une forme de priorité nationale contraire aux principes républicains.

Cette loi contient des mesures inacceptables comme la fixation de quotas annuels, des conditions plus restrictives pour les réfugiés, l'instauration d'une caution étudiante pour certains étrangers, et met à mal le principe d'universalité des prestations sociales (des travailleuses et travailleurs vont donc cotiser au système de protection sociale sans pouvoir bénéficier de leurs droits du fait qu'ils sont étrangers).

Ce texte sanctuarise l'arbitraire des préfetures dans le cadre des « régularisations ».

C'est aussi encore plus de précarisation des travailleuses et travailleurs étrangers pour tirer l'ensemble des droits vers le bas et contribuer au dumping social. Elles et ils occupent pourtant des secteurs essentiels pour l'économie.

Nos organisations dénoncent depuis longtemps les amalgames entre immigration, chômage et insécurité qui font de l'étranger le bouc émissaire d'un contexte social découlant directement de choix opérés par les gouvernements successifs. Pensons accueil et solidarité plutôt que fermeture et repli sur soi.

Les prochains jours seront déterminants. Le Conseil constitutionnel saisi à la fois par les parlementaires de gauche et par le président de la République doit se prononcer sur le texte : le valider ou le censurer tout ou partie de son contenu.

Dans cette loi, la plus restrictive des 40 dernières années, de nombreuses mesures sont non constitutionnelles de l'aveu même du gouvernement. Nous exigeons du Président de la République de ne pas promulguer la loi.

A l'instar de « l'appel des 201 », les organisations syndicales CFTD, CGT, FO, UNSA, FSU, SOLIDAIRES de la Mayenne appellent l'ensemble des salariés, les citoyens attachés à la devise de la République à se mobiliser massivement pour obtenir le retrait de la loi « Darmanin ».

**POUR LE RETRAIT DE LA LOI ASILE-IMMIGRATION
DIMANCHE 21 JANVIER 2024 A 10H30
PLACE DE DROITS DE L'HOMME A LAVAL**